



Institut de formation en soins infirmiers
Centre de documentation-Dominique DUMORTIER
ddumortier@epsm-stvenant.fr
Poste 7361

Cette page propose les **dernières publications officielles et institutionnelles** dans le domaine de la Psychiatrie, de la Santé mentale, de la Santé, de l'action sociale et du travail disponibles sur Internet

Octobre-novembre 2016

9 nouvelles publications parues

ORGANISATION SANITAIRE

Panorama du risque en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux : bilan des risques de l'année 2015. Synthèse

Disponible sur Internet

: http://www.sham.fr/content/download/17527/96887/version/1/file/synthese_FR_panorama_sham_2016.pdf

SHAM, Sham, Lyon, 2016, 37 p.

Outil de référence d'analyse de la sinistralité et de la prévention des risques, le Panorama dresse chaque année depuis 12 ans un état des lieux des risques, du droit et de la jurisprudence à destination des établissements et des professionnels de santé. En matière de responsabilité civile médicale, la progression de la fréquence et du coût des sinistres constatée ces dernières années se confirme en 2015, de nouveaux enjeux apparaissent comme la complexification de la prise en charge du patient et la multiplication des intervenants, l'essor de la e-santé et de nouvelles pratiques médicales. Cette édition apporte également une analyse des autres risques en établissements, notamment du risque du personnel de la fonction publique hospitalière, et consacre son chapitre en prévention des risques au lien étroit entre qualité de vie au travail des personnels et sécurisation de la prise en charge des patients. [résumé d'éditeur]

Elaborer un projet médical partagé de GHT. Fiches repères

Disponible sur Internet

:http://www.anap.fr/fileadmin/user_upload/outils_et_publications/Publications/Developper_une_approche_territoriale/Cooperation_des_etablissements/projet_medical_partage_de_GHT/Elaborer_un_projet_medical_partage_de_GHT.pdf

AGENCE NATIONALE D'APPUI A LA PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE ET MEDICO-SOCIAUX, Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux, Paris, 2016, 54 p.

Le projet médical partagé est la pierre angulaire des GHT. Ce projet médical a pour ambition à la fois de mettre en place une gradation des soins hospitaliers et de développer des stratégies médicales et soignantes de territoire, mais aussi d'organiser, pour l'ensemble des activités, l'offre de soins de proximité, de référence et de recours sur le territoire. (...) Les établissements de santé ont une longue expérience de l'élaboration des projets médicaux. Toutefois, la dimension territoriale appliquée à l'ensemble des filières modifie considérablement l'approche à mettre en œuvre pour l'élaboration du projet médical partagé. Ces fiches repères visent à appuyer le passage des jalons réglementaires dans la rédaction du projet médical partagé. À ce titre, il s'agit de proposer des orientations méthodologiques pour identifier les points clés dans la démarche d'élaboration et proposer un cadre de réflexion propre à chaque filière. [extrait du résumé d'éditeur]

Faire valoir le point de vue des usagers dans la démarche de certification. Enquête sur les pratiques d'implication des représentants des usagers dans la certification

Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-11/enquete_point_de_vue_des_usagers_certif.pdf

HAUTE AUTORITE DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plaine, 2016, 56 p.

Convaincue de l'importance d'impliquer les usagers dans les démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, la HAS a mené une enquête auprès des représentants des usagers, des établissements de santé et des experts-visiteurs pour mieux appréhender les différentes modalités et le niveau d'implication des représentants des usagers dans les démarches qualité en général et dans la certification des établissements de santé en particulier. [extrait du résumé d'éditeur]

GHT : guide méthodologique : stratégie optimisation et gestion commune d'un système d'information

Disponible sur Internet : [http://social-](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_guide_systeme_information_convergent.pdf)

[sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_guide_systeme_information_convergent.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_guide_systeme_information_convergent.pdf)

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE/DIRECTION GENERALE DE LA SANTE, Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, 2016, 130 p.

Ce guide méthodologique a pour objectif d'accompagner les établissements de santé dans la mise en œuvre d'un système d'information convergent. Il

s'adresse ainsi aux établissements de santé se préparant à intégrer un GHT et constitue un guide méthodologique pratique à destination des directeurs de systèmes d'information (DSI), leur permettant de définir : les étapes de mise en oeuvre pour gérer de façon commune le système d'information convergent du GHT ; les bonnes pratiques, les points de vigilance, les exemples d'actions à mener et les documents à préparer pour chacune des étapes et projets à lancer. Ce guide n'a pas vocation à prévaloir sur les textes, réglementation en vigueur ou à venir : il vise essentiellement à apporter un éclairage sur les travaux à engager sur le volet système d'information du GHT. Un groupe de travail dédié à la préparation de la mise en oeuvre du système d'information convergent d'un GHT, piloté par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), a été constitué de février à **décembre 2015** afin d'élaborer ce guide méthodologique dans le cadre de la mission 'Groupement hospitalier de territoire' pilotée par Jacqueline Hubert et Frédéric Martineau. Le groupe de travail était composé de professionnels de terrain et de représentants institutionnels : représentants de directeurs des systèmes d'information et de l'organisation d'établissements publics de santé : CHU de Clermont-Ferrand, CH de Vendée, CH de Calais, CH Simone-Veil, CH de la Côte-Basque, CH de Saint-Malo, CH de Meaux, représentants de la DGOS.[résumé de l'introduction]

PRATIQUE DU SOIN

Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en service de psychiatrie. Guide méthodologique

Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-10/guide_methodo_violence_hospi_psy.pdf

HAUTE AUTORITE DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plagne, 2016, 63 p.

Les équipes de soin en psychiatrie sont fréquemment confrontées à des moments de violence dans l'évolution clinique de patients accueillis en hospitalisation. Ces moments de violence ont des impacts négatifs, sur les professionnels, sur le patient concerné mais aussi sur les autres patients de l'unité. Des stratégies de prévention efficaces existent. Elles contribuent à limiter le recours aux mesures de contention et d'isolement. Pour répondre à ces enjeux, la HAS propose un guide des programmes et des outils pour aider les équipes de psychiatrie à renforcer leurs compétences dans la prévention et la prise en charge des moments de violence. Plusieurs documents sont proposés pour soutenir la mise en place de démarches d'amélioration adaptées aux besoins des équipes. Le périmètre du travail couvre la prévention et la prise en charge des moments de violence hétéroagressive des patients adultes hospitalisés en service de psychiatrie générale. Ces travaux seront complétés par des recommandations de bonne pratique sur la limitation du recours aux mesures de contention et d'isolement en psychiatrie. [résumé d'auteur]

SANTE

Mission bien-être et santé des jeunes

Disponible sur Internet : http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_mission_bien-etre_et_sante_des_jeunes_partie_1.pdf

MORO Marie-Rose/BRISON Jean-Louis/PAUPE Gaëlle Collab./SULTAN Léa Collab./WERY Sophie Collab., Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, 2016, 103 p.

Inscrivons la revendication explicite du bien-être au cœur de la formation de l'individu comme un droit. Etre un élève n'est pas, ou n'est plus, refouler son être d'enfant, d'adolescent puis d'étudiant. Promouvoir la bonne santé et le bien-être consiste d'abord pour l'Ecole à mettre en place les conditions les meilleures pour les apprentissages. Par ailleurs, on sait bien que la bonne santé psychologique et le bien-être sont confortés par la réussite scolaire. Depuis longtemps l'Ecole s'en préoccupe. Il faut toutefois aller plus loin. Bien plus que la gratification par les notes, le bonheur à l'école est palpable dans ce sentiment qu'il y a une correspondance entre les efforts consentis et les progrès constatés. Pas de bien-être sans fierté, sans l'estime des autres et de soi. La bienveillance n'est pas qu'une injonction nouvelle faite à l'Ecole par la République qui se soucierait mieux **aujourd'hui** des jeunes qui souffrent. La bienveillance est aussi maintenant ce que l'Ecole enseigne aux élèves et exige d'eux. Cet exercice de la bienveillance par les élèves eux-mêmes est l'essentiel de l'éducation à la citoyenneté. L'Ecole promeut la liberté par la transmission des savoirs émancipateurs, elle combat les déterminismes sociaux en organisant l'égalité des chances, elle doit aussi promouvoir une fraternité de fait et pas seulement de principe. Les accompagnements thérapeutiques apportés à ceux qui souffrent le plus s'inscrivent dans ce projet du care! qui englobe toute la société et qui permet la formation d'adultes de **demain** en bonne santé et heureux. La jeunesse a besoin d'un récit, le bien-être de tous en est un...[extrait de l'introduction]

Rapport relatif à la santé mentale

Disponible sur Internet : http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_rapport_laforcade_mission_sante_mentale_011016.pdf

LAFORCADE Michel, Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, 2016, 190 p.

La question [de ce rapport] n'est pas tant de redire dans quel sens doit évoluer le système de santé que de proposer comment y parvenir, avec quels leviers, quelles alliances, quelles coopérations entre acteurs, quelles méthodes et quels moyens. Cette réflexion s'articule autour de quelques idées : 1) La santé mentale et la psychiatrie constituent un enjeu de santé majeur. 2) Des innovations remarquables se font jour, souvent depuis plusieurs années, dans de multiples endroits du territoire national, témoignant de l'engagement et de la faculté d'adaptation des professionnels. 3) Le parcours n'est pas un concept creux ni un mot galvaudé. Il est au contraire l'une des principales innovations

de la loi de modernisation de notre système de santé et correspond à un besoin majeur des personnes concernées par la maladie mentale mais aussi de leur entourage. 4) Recherche, évaluation et formation sont indissociables. Malgré des avancées significatives ces dernières années, des modalités de recherche et d'élaboration de recommandations adaptées à la psychiatrie et à ses spécificités doivent être promues et mises en œuvre. C'est la condition pour que la culture de la preuve l'emporte sur la culture de l'opinion. 5) Toutes ces nouvelles ambitions imposent une inflexion des pratiques professionnelles. 6) Le centre de gravité du dispositif de soins doit devenir le domicile, l'hôpital l'exception. Plusieurs secteurs français sont déjà dans cette logique. 7) Les contraintes financières actuelles sont au cœur de ce rapport. L'immense majorité des propositions sont peu onéreuses ou peuvent être envisagées par redéploiement. 8) Plusieurs propositions concerneront la promotion de la citoyenneté, du droit des usagers et de la déstigmatisation de la maladie mentale. 9) Depuis 1960, santé mentale et psychiatrie ont principalement évolué grâce à des textes fondateurs dont la qualité a été unanimement reconnue. Fort de cette histoire, il est donc proposé qu'un texte de cette nature fixe les grands axes d'une politique nationale que les ARS et les autres acteurs mettraient en œuvre. 10) Le rôle des ARS sera important, notamment à travers leur capacité à fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs dont l'engagement est décisif. [extraits de l'avant-propos]

Rapport de l'Observatoire 2016 : l'accès aux soins des personnes confrontées à de multiples facteurs de vulnérabilité en santé dans 31 villes et 12 pays

Disponible sur Internet

: http://www.medecinsdumonde.org/fr/file/25050/download?token=xZR_pLIJ

RESEAU INTERNATIONAL DE MEDECINS DU MONDE Dir./INSTITUT PIERRE LOUIS D'EPIDEMIOLOGIE ET SANTE PUBLIQUE Dir., Réseau international de Médecins du monde, Paris, 2016, 52 p.

En Europe, 2015 restera pour nous tous l'année où la solidarité internationale avec les migrants et les réfugiés a révélé sa force et ses faiblesses. Cette force s'est illustrée au travers des milliers d'individus de toutes les nationalités qui se sont organisés pour aider les migrants et répondre à leurs besoins et leurs espoirs ; elle s'est aussi manifestée à travers les ONG, dont les bénévoles et les salariés se sont mobilisés tout au long des routes migratoires pour apporter de l'aide. Les faiblesses se sont révélées dans la coordination entre les individus et les ONG, entre les différentes ONG, entre les initiatives des États et des ONG. Néanmoins, la solidarité de toutes ces personnes et organisations a porté ses fruits. Et cela a fonctionné partout grâce à la force et à la détermination des migrants et réfugiés à survivre et vivre dans un environnement protecteur. (Début d'introduction]

TRAVAIL

**Rapport annuel sur l'état de la fonction publique. Edition 2016 :
Version projet. Titre II Faits et chiffres**

Disponible sur Internet : http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statistiques/rapports_annuels/2016/Rapport_Annuel_Version_projet_20161115.pdf

LE GOFF Thierry, Ministère de la fonction publique, Paris, 2016, 474 p.

Ce rapport rassemble les chiffres et les analyses sur les ressources humaines des trois versants de la fonction publique. L'année 2015-2016 a été marquée par plusieurs temps forts, en particulier le rendez-vous salarial du **17 mars 2016** consacré à la revalorisation du point d'indice ; la mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations ; la publication de la loi n°2016-483 du **20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ; la construction d'une politique d'ensemble pour garantir l'égalité d'accès aux emplois publics et lutter contre les discriminations ; le déploiement du régime indemnitaire lié aux fonctions et à l'engagement professionnel. Le titre 1 du rapport 'Politiques et pratiques de ressources humaines' expose les principales évolutions de la fonction publique en 2015-2016 et décline les mesures mises en place pour répondre aux objectifs de modernisation de celle-ci. Le titre 2 du rapport, 'Faits et chiffres' est destiné à partager le plus largement possible les données et les analyses sur les ressources humaines des trois versants de la fonction publique emploi, recrutements et parcours professionnels, retraites, formation, rémunérations, conditions de travail et politique sociale -, qui permettent d'alimenter le dialogue social et de nourrir le débat public. La présentation des résultats annuels est stable pour faire de ce rapport un document de référence, lisible et accessible à tous, dans un souci de préservation de la richesse d'information et pour que chacun y puise la réponse à ses questions. [Résumé éditeur]

